

Mes interlocuteurs ont convenu que les nouvelles directives que nous élaborons pour l'ACDI seront bien adaptées aux conditions nouvelles dans lesquelles doit se poursuivre le développement international. Tous se sont dits d'accord avec notre volonté de concentrer davantage nos efforts, désormais, dans les pays les moins développés. Les autorités nigérianes ont confirmé que les pays disposant de ressources financières plus considérables, par suite de l'exportation de leurs matières premières à des prix plus élevés, auront besoin pendant de longues années encore de l'assistance technique canadienne. On m'a souligné qu'il n'était que juste pour le Canada de vouloir prêter une attention particulière aux pays les plus démunis mais on nous a également mis en garde contre la tentation de sevrer de l'aide canadienne des pays mieux pourvus, avant qu'ils n'aient atteint le stage du décollage économique, c'est-à-dire qu'ils soient vraiment en mesure d'auto-financer leur propre développement. Incidemment, nos hôtes voltaïques et camerounais ont confirmé l'utilité d'une certaine spécialisation de l'aide canadienne dans des domaines comme les transports et les communications.

Dans toutes les capitales que j'ai visitées, enfin, les responsables du développement ont insisté